

N° 01 | 08 | 2021

**DELIBERATION  
CONSEIL PLENIER  
□ UNIVERSITÉ □ INTERNE**

Date de convocation  
20 Août 2021

Le 20 Août 2021

Le Conseil de l'UFR Santé en formation plénière, légalement convoqué, s'est réuni à l'UFR santé sous la Présidence de :

Nombre de Membres (22)

Mme Le Professeur Bérénice DORAY, Doyen par interim

Membres votants (22)

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte par Madame le Doyen à 10h15  
Mme Maeva TECHER est désignée secrétaire de séance.

Présents (15)

Délibération n° (01/08/2021)

DU CONSEIL DE L'UFR SANTE :

Votants (11)

- Vu les statuts de l'UFR santé

Nombres de procurations (1)

NATURE DE LA SEANCE : Plénier

1<sup>ère</sup> réunion

2<sup>de</sup> réunion

Urgente.

Objet : Constat  
d'empêchement définitif du  
Doyen, Pr Pascale  
GUIRAUD

Les membres du conseil plénier ont mis à l'approbation la décision suivante :

Le constat d'empêchement définitif du Doyen, le Pr Pascale GUIRAUD

La présente délibération est soumise au vote :

Nombre de votants : (22)

Pour l'adoption : (11) Abstention : (0) Contre l'adoption : (0)

La présente délibération est adoptée à l'unanimité et sera consignée au registre des délibérations des Conseils pléniers sous le n° (01/08/2021)

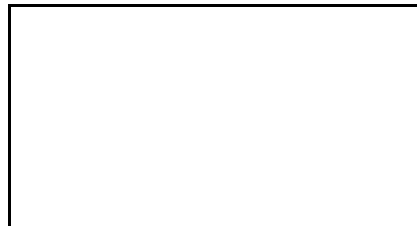
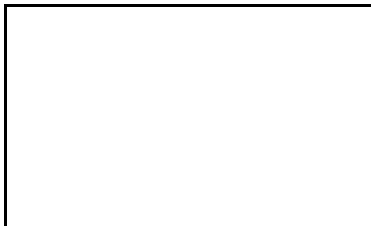
à transmettre à l'Université.

Interne

Fait à Saint Denis le 20 Août 2021

Le Doyen

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT



Certifié exécutoire le :

Par délégation du Président de l'Université  
le vice-doyen en charge  
de la recherche de l'UFR santé

  
Professeur Bérénice DORAY

Le Doyen